

## REGLEMENT PARTICULIER

Numéro d'autorisation :16.BRE.35/TI.F./009

TOUR REDON 8

1. Le tournoi se déroulera en application des Règlements de la F.F.Bad et du présent règlement.
2. Le juge arbitre du tournoi est Natacha Boulais et Mickaël Leduc (adjoint).
3. La compétition est ouverte au niveau **National** et aux joueurs et joueuses licenciés dans un club affilié à la F.F.Bad.
4. Les séries des joueurs autorisés à s'inscrire sont:  
N1  N2  N3 nonR4 nonR5 xR6 xD7 xD8 xD9 xP10 xP11 xP12 xNC
5. Les tableaux disputés (théoriquement) sont :  
 N1  N2  N3 nonR4 nonR5 xR6 xD7 xD8 xD9 xP10 xP11 xP12 xNC
6.  **Il s'agit d'un tournoi jeune.** les catégories autorisées à participer sont :  
 POUSSIN  BENJAMIN  MINIME  CADET  JUNIOR  
Le surclassement dans les catégories ci-dessus est  autorisé,  non autorisé
7. x **Il s'agit d'un tournoi adulte.** les catégories autorisées à participer sont :  
xMINIME xCADET xJUNIOR xSENIOR xVETERAN
8. Les disciplines proposées sont xSH, xSD, xDH, xDD, pas de DM
9. Les inscriptions doivent être parvenues avant le **mardi 21 février 2017**.
10. Chaque joueur ou joueuse peut participer à un tableau sur **1 discipline**
11. Les droits d'engagement par participant sont pour  
1 tableau 9 €, 2 tableaux \_ €, 3 tableaux \_ €
12. Le nombre de joueur pour participer à la compétition étant limité à 180 , la sélection se fera suivant  
 Une sélection  Fédérale,  Ligue,  CODEP,  club  
 Les meilleurs inscrits dans le tableau en fonction du CPPH  
x L'ordre d'arrivée des règlements des inscriptions prises
13. Les joueurs/paires inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classée par ordre décroissant au CPPH (par addition des points des deux joueurs en double et mixte).
14. Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2.
15. La confection des tableaux sera réalisée par **le Club organisateur** en partenariat avec le juge Arbitre et se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité
16. Le tournoi se disputera en **Poules puis élimination directe**.
17. La gestion du tournoi se fera sur le logiciel fédéral **BadPlus**
18. Les inscriptions se font par **inscription libre**, et ne seront prise en compte sans un règlement par chèque à l'ordre de Emilie Houeix, 11 La Barbais, 56350 Saint Vincent sur Oust.
19. Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour annulation d'un tableau. En cas de forfait après le tirage au sort, ils ne seront pas remboursés.
20. Le tirage au sort sera effectué le **jeudi 23 février 2017**.
21. Le contrôle des licences se fera sur POONA et le joueur ou la joueuse devra être licencié à la date du tirage au sort.

22. Pour les tableaux P et Nc, le volant plastique officiel sera le Mavis 300 fourni.  
Pour les tableaux D et supérieurs, le volant officiel sera le Babolat 3 en vente dans la salle.
23. Les volants seront à la charge
  - x Des joueurs, au partage
  - x Du Comité d'organisation à partir des **Finales** et à raison de **3 volants** par match.
24. Dans le cas où les matchs ne sont pas arbitrés, ils se dérouleront sur le principe de l'auto arbitrage.
25. Les joueurs et joueuses devront pointés à la table de pointage ou de marque au plus tard à l'heure de convocation.
26. Tout joueur non présent sur le terrain 5 mn après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le juge arbitre.
27. Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
28. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les entraîneurs, les officiels techniques et le comité d'organisation
29. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
30. Une tenue de badminton sera demandée sur les terrains.
31. Les matchs se disputeront en deux sets gagnant de 21 points.
32. Les joueurs auront le droit à **2 minutes** de préparation à partir du moment où leur match est annoncé.
33. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et du juge arbitre.
34. Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service et il pourra être rejoué une fois. En cours d'échange, il sera considéré comme faute et ne sera pas rejoué.
35. Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier.
36. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
37. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable
38. Les décisions du juge arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
39. Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
40. Tous joueurs en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
41. Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.
42. Il est interdit de fumer dans la salle.
43. Remarque(s) particulière(s) :
  
44. Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle